



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA  
Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammedia, Alger 16200  
NIF : 0002162990033049

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL

**AVIS DE CONSULTATION**

**DOT JIJEL N° 15/AT/2023**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION SALLE ENERGIE POUR LES  
GROUPES ELECTROGENES AU NIVEAU DE BOUCHERKA (TAHER)-  
BOUTIAS (EL MILIA)**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel lance un avis de consultation pour la réalisation des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION SALLES ENERGIE POUR LES GROUPES ELECTROGENES AU NIVEAU DE BOUCHERKA (TAHER)-BOUTIAS (EL MILIA)**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et /ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine du bâtiment, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires du certificat de qualification professionnelles de **catégorie 2 et plus** en cours de validité, dans le domaine bâtiment comme activité principale ou secondaire.

**ALLOTISSEMENT :**

Le présent projet est constitué de deux (02) lots séparés comme suit :

Intitulé du projet	N° du lot	Description du lot
TRAVAUX DE CONSTRUCTION SALLE ENERGIE POUR LES GROUPES ELECTROGENES	01	• SALLE ENERGIE BOUCHERKA
	02	• SALLE ENERGIE BOUTIAS

**RETRAIT DES CAHIER DES CHARGES :**

Les Entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel**, sise à Route de la Soummam, Jijel, contre paiement d'un montant non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, de la somme de **DEUX Mille (2000,00) DA** auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), **compte bancaire N° 001006710300000135 42.**

**PRESENTATION DES OFFRES :**

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- Un dossier administratif ;
- Une offre technique ;
- Une offre financière ;

Les composants du dossier doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe : la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation, et sur chaque pli correspondant : la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM - EPE - SPA**

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL**

**Avis De Consultation DOT JIJEL N°15/AT/2023**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION SALLE ENERGIE POUR LES GROUPES ELECTROGENES AU  
NIVEAU DE BOUCHERKA (TAHER)-BOUTIAS (EL MILIA)**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL**  
**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**  
**ADRESSE : ROUTE DE LA SOUMMAM - JIJEL**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à **douze (12) jours** à compter de la date de parution du présent avis de consultation dans le site web : safqatic.dz.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **douzième (12<sup>ème</sup>) jour** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation dans le site web : safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à 14h00mn à l'adresse précitée.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de dépôt des offres.